

FONDS A FORMULE - FICHE DE CONSTATATION

# Coralium PEA Santé

Achévé de rédiger le 17/03/2025

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

<b>Code ISIN</b>	FR001400BS68
<b>Durée de vie de la formule</b>	8 ans et 4 jours
<b>Fiscalité</b>	FCP éligible au compte-titres et au Plan d'Epargne en Actions (PEA)
<b>Date d'échéance de la formule</b>	20 mars 2031
<b>Droits d'entrée</b>	<b>Acquis au distributeur :</b> 2,50% maximum, jusqu'au 15 mars 2023 à 12h30
<b>Frais de gestion maximum</b>	Directs : 2,50% TTC Indirects : 1% TTC
<b>Droits de sortie</b>	<b>Non acquis au FCP</b> (acquis à la société de gestion) : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Néant pour tout rachat reçu avant le 15 mars 2023 avant 12h30 et aux dates d'échéances anticipées ou finale.</li> <li>· 3 % maximum pour tout rachat reçu après le 15 mars 2023 à 12h30.</li> </ul> <b>Acquis au FCP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Néant pour tout rachat reçu avant le 15 mars 2023 avant 12h30 et aux dates d'échéances anticipées ou finale.</li> <li>· 1 % pour tout rachat reçu après le 15 mars 2023 à 12h30.</li> </ul>

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

## FONDS A CAPITAL NON GARANTI

L'investisseur supportera une perte en capital si l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement enregistre, par rapport à son Niveau Initial, une baisse de plus de 40% à la Date de Constatation Finale le 14 mars 2031. Si l'Indice baissait de 100%, la perte représenterait la totalité du capital investi. Les principaux risques sont : **risque de perte en capital**, risque actions, risque de taux, risque lié à l'inflation, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié à la réutilisation des garanties, risque de durabilité. Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez consulter le prospectus du fonds.

### Indicateur de Risque et de Rendement : 5/7

L'Indicateur de Risque et de Rendement, présentée sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du document. Le SRI n'était pas disponible à la date de rédaction de ce document.

## MÉCANISME DE LA FORMULE

La Formule du Fonds est liée à l'évolution de l'Indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement (GB00BMXVGX80), Indice boursier regroupant les 50 sociétés (équi pondérées) du MSCI WORLD spécialisées dans le secteur de la santé, sélectionnées selon un filtre ESG parmi les plus importantes capitalisations boursières des zones Amérique du Nord, Europe et Pacifique. L'indice est calculé en ajoutant au fil de l'eau et tout au long de la vie du produit tous les dividendes nets versés par les actions composant l'indice et en soustrayant au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel constant de 5%. Cette soustraction peut avoir un effet négatif sur la valorisation de l'indice lorsque le taux de dividendes est inférieur à 5%. A la date d'échéance finale, dans l'hypothèse où cette valorisation entraînerait une performance négative, alors la probabilité de perte en capital serait augmentée. L'administrateur de cet indice est MSCI, consultable sur : [www.zonebourse.com/cours/indice/MSCI-WORLD-HEALTH-CARE-SE-126291004/](http://www.zonebourse.com/cours/indice/MSCI-WORLD-HEALTH-CARE-SE-126291004/). A la date de création du Fonds, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, dû à l'effet de plafonnement des gains.

La Formule est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 16 mars 2023 d'obtenir :

**Le 20 mars 2025**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 18%** si le 14 mars 2025, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **8,57%**) ; **sinon**

**Le 19 mars 2026**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 27%** si le 13 mars 2026, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **8,27%**) ; **sinon**

**Le 18 mars 2027**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 36%** si le 12 mars 2027, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **7,98%**) ; **sinon**

**Le 16 mars 2028**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 45%** si le 10 mars 2028, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **7,71%**) ; **sinon**

**Le 22 mars 2029**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 54%** si le 16 mars 2029, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **7,44%**) ; **sinon**

**Le 21 mars 2030**, son Investissement initial, hors frais d'entrée, majoré d'un **Gain de 63%** si le 15 mars 2030, l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial (soit un TRA\* de **7,21%**) ; **sinon**

**Le 20 mars 2031 :**

son investissement initial, hors frais d'entrée, **diminué** de la totalité de la baisse de l'Indice si le 14 mars 2031, **l'Indice a baissé de plus de 40%** par rapport à son Niveau Initial. **Le porteur subit dans ce cas une perte en capital supérieure à 40%** ; ou

son Investissement initial, hors frais d'entrée, si le 14 mars 2031, **l'Indice a baissé de 40% ou moins** par rapport à son Niveau Initial ; ou

son Investissement initial, hors frais d'entrée, **majoré d'un Gain de 72%** si le 14 mars 2031, **l'Indice n'a pas baissé** par rapport à son Niveau Initial. (soit un TRA\* de **7%**).

\* Le Taux de Rendement Annuel (TRA) s'entend brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée de 2.5%

### Le Niveau Initial de l'Indice

Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 16, 17 et 20 mars 2023 : **3 349,62 points**

### Niveau de l'Indice aux Dates de Constatation

Le Niveau de l'Indice aux dates de Constatation Intermédiaire est le niveau de clôture de l'indice publié les 14 mars 2025, 13 mars 2026, 12 mars 2027, 10 mars 2028, 16 mars 2029 et 15 mars 2030. Le Niveau de l'Indice à la date de Constatation Finale est le niveau de clôture de l'indice publié le 14 mars 2031.

### Valeur Liquidative de Référence

La Valeur Liquidative de Référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 13 octobre 2022 au 16 mars 2023. Elle est égale à **1 004,68 euros**.

## REPÈRES

Dates de constatation *	Niveau de l'indice	Performance nette	Evénement	Résultat	Date d'échéance
14/03/2025	3 311,66	-1,13%	La formule continue		20/03/2025
13/03/2026					19/03/2026
12/03/2027					18/03/2027
10/03/2028					16/03/2028
16/03/2029					22/03/2029
15/03/2030					21/03/2030
14/03/2031					20/03/2031

\* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1er jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Source : Natixis Investment Managers International

**La formule de calcul de la performance n'est acquise qu'à l'échéance de la formule (2 ans et 4 jours, 3 ans et 3 jours, 4 ans et 2 jours, 5 ans, 6 ans et 6 jours, 7 ans et 5 jours ou 8 ans et 4 jours). Pour bénéficier de la formule du fonds Coralium PEA Santé, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale et en dehors des échéances anticipées implique un risque de perte en capital pouvant représenter la totalité du capital investi si l'Indice baissait de 100%.**

## L'INITIATIVE CARBONE DE NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

La Société de Gestion utilisera une partie des frais de gestion financière qu'elle perçoit au titre de la gestion de Coralium PEA Santé pour l'achat de crédits carbone sous forme de VERs (*Verified Emission Reduction* ou *Voluntary Emission Reductions*). Les crédits carbone sont générés par un projet ayant un impact positif en matière de compensation d'émissions de CO2 suivant un standard de marché volontaire. Le recours aux crédits permet ainsi une contribution à la réduction des émissions de carbone visant à avoir un impact climatique, environnemental et éventuellement sociétal.

### **Le projet sélectionné par Natixis Investment Managers International :**

#### **la conservation de la côte caribéenne au Guatemala REDD+ PROJECT FOR CARIBBEAN GUATEMALA : THE CONSERVATION COAST**

#### **Le projet a pour objectifs principaux :**

- L'atténuation du changement climatique par la réduction de la déforestation dans une zone humide du Guatemala regroupant des écosystèmes nationaux et internationaux majeurs. Cette zone a été particulièrement touchée par la déforestation et la réduction de la biomasse résultant de l'expansion agro-industriel.
- La contribution à la préservation et restauration de la biodiversité sur une zone présentant des hautes valeurs de conservation biologiques, écologiques et sociales, et constituant un couloir migratoire pour des centaines d'espèces d'oiseaux.
- Le soutien aux communautés locales : accompagnement des petits propriétaires, création d'emplois, formations, services de santé.

#### **Quels sont les moyens mis en œuvre ?**

- Accompagnement des propriétaires fonciers locaux dans l'acquisition et l'enregistrement de titres fonciers
- Création d'emplois dans l'écotourisme
- Programmes de formations agricoles aux systèmes agroforestiers durables et de sensibilisations à la conservation des forêts et de la biodiversité
- Etablissement de systèmes de surveillance et de contrôle des forêts
- Création de 24 cliniques communautaires fournissant des services de planification familiale et de santé
- Programme de soutien scolaire aux jeunes femmes pour favoriser leur accès à l'enseignement supérieur

#### **Les objectifs de développement durable des Nations Unies :**

Le projet déclare un impact sur 5 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU :

- ✓ ODD 2 « Faim zéro »
- ✓ ODD 3 « Bonne santé et bien-être »
- ✓ ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique et ses répercussions »
- ✓ ODD 14 « Vie aquatique »
- ✓ ODD 15 « Vie terrestre »

### Détail des acquisitions de VERs par Natixis Investment Managers International

	Montant investi par Natixis IM International	Nombre de crédits carbone acquis par Natixis Investment Managers International (équivalent tonnes de CO <sub>2</sub> )
2023	30 904 €	1 931
2024	30 902 €	2 088
2025		
2026		
2027		
2028		
2029		
2030		
2031		

### Détail du total des crédits vendus et livrés chaque année par le projet « conservation de la côte caribéenne au Guatemala » source : Ecosphère +

	Nombre de crédits carbone
2018	2,842,259
2019	535,007
2020	1,574,888
2021	468,449
2022	661,684
2023	473,171
2024	312,167

**Point d'attention** : les crédits carbone achetés par Natixis Investment Managers International dans le cadre de la gestion de ces Fonds, sont émis par des projets dans lesquels d'autres sociétés du groupe BPCE ont investi. De plus, ces crédits sont achetés par l'intermédiaire d'Ecosphère+ dont l'actionnaire majoritaire était, jusqu'au 13 avril 2023, une société du groupe BPCE. Les crédits sont acquis par Natixis Investment Managers International et non pas par le Fonds lui-même. Ces crédits carbone ne sont pas des actifs du Fonds. L'achat de ces crédits permet une participation indirecte des clients à une réduction de l'empreinte carbone. La société de gestion n'effectuera pas de calcul de compensation de l'empreinte carbone du Fonds. **Ces achats de crédits carbone n'ont pas pour objectif de compenser les émissions carbone du Fonds.**

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la page dédiée aux investissements responsables de Natixis Investment Managers International : <https://cloud.news.im.natixis.com/investissement-responsable-accueil>

## MENTIONS LEGALES

Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Coralium PEA Santé est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 21 juillet 2022. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Coralium PEA Santé sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR001400BS68/detail>

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

**Natixis Investment Managers International** – Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris - Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009.- Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**Ostrum Asset Management** – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros - 525 192 753 RCS Paris - Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 18000014. 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

**BPCE** – RCS Paris 493 455 042 – 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris – Intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 08045100 – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 207 603 030 euros.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques de conflits d'intérêts.